



BAC PROFESSIONNEL

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Première et Terminale

DEROULEMENT DE LA FORMATION

CONDITIONS D'ADMISSION :

A l'issue d'une classe de seconde professionnelle, d'un même secteur.
Après une seconde GT.
Elèves issus d'une classe de Première avec avis favorable du conseil de classe.

Le recrutement est assuré courant juin, par une commission interne à l'établissement, qui examine les dossiers scolaires et qui tient compte de l'avis d'orientation de l'établissement d'origine.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : 56 semaines sur deux ans au lycée + 14 à 16 semaines de stage en entreprise (dont 2 à 4 prises sur les congés scolaires) + 1 semaine de stage collectif, éducation à la santé et au développement durable.

La formation est organisée en douze modules.

ORIENTATIONS ET DEBOUCHES :

Vie active .

Poursuite d'études en :

- Certificat de spécialisation Construction Paysagère
- BTS Aménagements Paysagers envisageable pour les meilleurs élèves.

DELIVRANCE DU DIPLÔME :

50% lors des épreuves terminales (dont une épreuve de rapport de stage).

50% de la note finale obtenue par contrôle en cours de formation (CCF).

CAMPUS Provence Ventoux

Adresse postale

310 Chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS SERRES
<https://epl.carpentras.educagri.fr>

LYCEE

Tél. 04 90 60 80 80
Fax 04 90 60 13 44
legta.carpentras@educagri.fr

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Les horaires sont globaux et répartis sur les deux années à l'initiative de l'équipe pédagogique.

Modules communs à l'ensemble des Bacs Professionnels			Modules professionnels		
MG 1	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	308 h	MP1	Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers	168 h
MG 2	Langue et culture étrangères : l'Anglais	98 h	MP2	Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagements paysagers	140 h
MG 3	Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	112 h	MP3	Mise en place et entretien de la végétalisation des aménagements paysagers	140 h
MG 4	Culture scientifique et technologique	280 h	MP4	Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions en Aménagements paysagers	84 h
EIE	Enseignement à l'initiative de l'établissement	112 h	MP5	Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers	70 h
			MAP	Module d'Adaptation Professionnelle	56 h
				Activités pluridisciplinaires	112 h
TOTAL DES HEURES DES MODULES D'ENSEIGNEMENTS GENERAUX		910 h	TOTAL DES HEURES DES MODULES PROFESSIONNELS		770 h